



Absinthe IGP en respect du savoir-faire et de l'authenticité

En août, trois recourants à l'inscription de l'Absinthe, de la Fée verte et de La Bleue au registre fédéral des Indications géographiques protégées (IGP) ont été déboutés par le Tribunal administratif fédéral (TAF). Leur qualité d'agir n'a pas été reconnue. Reste à ce jour quelques onze recours encore en traitement. Dans cette phase transitoire, l'Association interprofessionnelle de l'absinthe saisit l'occasion de souligner sa philosophie.

Pour mémoire, les AOP/IGP (AOP pour Appellation d'origine protégée) ont été développées dans les pays latins au début du 20ème siècle, d'une part pour protéger les appellations, le savoir-faire et l'authenticité des produits du terroir et, d'autre part, pour lutter contre la fraude. Les vins et spiritueux sont à l'origine de cet instrument légal. Les fromages, viandes et autres denrées alimentaires s'en sont inspirés pour promouvoir leurs appellations. La démarche Absinthe IGP s'inscrit complètement dans cette vision d'authenticité et de terroir.

Il n'est plus à démontrer que l'Absinthe a été inventée puis a construit sa renommée depuis le Val-de-Travers. Durant la prohibition de près d'un siècle, les distillateurs vallonniers ont risqué de très lourdes sanctions pour perpétuer la tradition de ce produit emblématique. Sans leur courage et leur ténacité, celle-ci aurait aujourd'hui disparu.

Avec la légalisation du 1er mars 2005, dans un marché toujours plus globalisé, l'IGP est la seule opportunité collective de protéger l'authenticité de l'appellation absinthe, de cultiver le savoir-faire et de perpétuer l'héritage transmis par nos anciens. Il est dès lors heureux que la démarche IGP soit bien en cours auprès de nos autorités confédérales. Relevons ici que la reconnaissance helvétique de l'IGP n'impliquera nullement une reconnaissance automatique de la part de l'Union européenne, chaque Etat restant souverain en la matière.

L'Absinthe IGP représenterait une forte plus-value pour les producteurs, mais aussi pour les gastronomes, les défenseurs du terroir et, naturellement, pour les habitants du Val-de-Travers.

Association interprofessionnelle de l'absinthe
Laurent Favre, Président et Conseiller national

Môtiers, le 6 septembre 2013

www.absinthe-interprofession.ch



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller communal

☎ 032 886 43 99 📱 079 670 58 61

Regrouper pour mieux rayonner ! Une Maison de l'Absinthe à Môtiers

L'absinthe a contribué à forger d'abord la richesse, puis l'identité et la renommée du Val-de-Travers. En tant que berceau historique de l'absinthe, le Val-de-Travers se doit désormais de cultiver l'histoire de la fée verte et le mythe de la clandestinité, tout en valorisant un savoir-faire séculaire. L'heure est venue pour la région de se montrer digne gardienne d'une tradition, mais également ambassadrice d'un produit de haute qualité issu de son terroir.

Parallèlement à la légalisation de l'absinthe intervenue au 1er mars 2005, les différents acteurs de la chaîne de production se sont fédérés au sein d'une interprofession, qui œuvre à la promotion, à la protection et au développement de la qualité du produit. Cette association mène actuellement une procédure en vue de l'obtention d'une IGP, une indication géographique protégée, portant sur la dénomination absinthe.

Les artisans travaillant l'absinthe et ses produits dérivés se sont par ailleurs unis aux acteurs culturels et aux collectivités à l'échelle franco-suisse pour fonder une association Pays de l'absinthe. Le grand projet de cette entité est la création d'une Route de l'absinthe, qui est en train de voir le jour grâce à un soutien conséquent du programme Interreg de coopération transfrontalière entre la Suisse et l'UE. Cette route touristique a pour vocation de fédérer un nombre significatif d'acteurs de part et d'autre de la frontière, afin de développer une offre touristique hautement attractive.

Economiquement, le potentiel est important. Touristiquement, la thématique est porteuse. Culturellement, le patrimoine est riche. De toute part, les énergies se mobilisent pour valoriser ces formidables atouts.

C'est dans ce contexte favorable que la jeune commune de Val-de-Travers et quatre partenaires ont décidé d'unir leurs forces pour créer une Maison de l'absinthe, qui offrira au produit une vitrine de qualité, dotera la partie suisse de la Route de l'absinthe d'un pôle attractif, permettra d'asseoir notre légitimité historique et de faire vivre le mythe de la clandestinité.

Dans cette perspective, l'agence Thematis, dont la réputation n'est plus à faire, a été mandatée pour mener une étude de faisabilité. Les conclusions de l'agence démontrent que le concept élaboré est viable et pertinent. Dès lors, les études détaillées vont être lancées dès cet été, avec l'objectif ambitieux d'ouvrir la Maison de l'Absinthe au début de l'année 2013.

En regroupant le meilleur des compétences, du savoir-faire et des produits liés à l'absinthe pour offrir aux visiteurs une expérience unique et inoubliable, cette Maison de l'Absinthe permettra à toute une filière économique, touristique et culturelle de rayonner bien au-delà des frontières cantonales et nationales.

L'Hôtel-de-District à Môtiers, lieu d'implantation de la Maison:

- Sis à Môtiers, village abritant de plusieurs distilleries et situé au centre géographique des nombreux prestataires vallonniers de la Route de l'Absinthe.
- Lieu ayant historiquement abrité la gendarmerie et le tribunal dans lequel étaient condamnés les producteurs clandestins durant la prohibition.
- Bâtiment en propriété communale, offrant un potentiel de surfaces disponibles suffisant pour accueillir la Maison et développer de futures étapes.
- Situé sur la Grande-Rue, à proximité des plus beaux joyaux du patrimoine culturel, historique et architectural de la région. Quatre musées, les célèbres caves Mauler du Prieuré St-Pierre ou encore le fameux restaurant des Six-Communes se trouvent dans un rayon de 150 mètres !

Contenu et activités de la Maison:

- Espace de dégustation et film de présentation
- Activités de formation et initiation culinaire
- Espace de vente et boutique en ligne
- Point d'accueil et site relais d'information touristique
- Lieu de départ de visites thématiques
- Découverte des plantes
- Mise en scène de la clandestinité et histoire de la résistance
- Centre d'interprétation de l'absinthe
- Hébergement
- Centre de documentation
- Evénements
- Expositions temporaires

Les partenaires de la commune et leurs motivations :

L'association interprofessionnelle de l'Absinthe

L'interprofession regroupe la majeure partie des fabricants de ce produit au Val-de-Travers, ainsi que les cultivateurs des plantes qui entrent dans la recette de la boisson. L'interprofession a déposé une demande de protection IGP du nom absinthe, qui est en cours d'examen.

Grâce à la Maison de l'Absinthe, l'interprofession souhaite augmenter la visibilité du produit, des ses producteurs et de ses membres.

Le Musée Régional du Val-de-Travers

En plus de mettre en scène des expositions temporaires ou permanentes sur ses différents sites, l'association du Musée Régional du Val-de-Travers assure la conservation du patrimoine historique de la région, dont elle est dépositaire. Disposant d'une expertise professionnelle dans la conservation, ainsi que de compétences muséographiques, l'association est un partenaire naturel de la future Maison de l'absinthe, qui offre quant à elle un cadre exceptionnel pour mettre en valeur et partager le patrimoine du Musée lié au thème de l'absinthe.

La Route de l'Absinthe

La Route de l'absinthe est une route touristique et patrimoniale, franco-suisse, qui relie Pontarlier à Noiraigue et qui fédère pas moins de 78 partenaires.

Si cette structure dispose d'un pôle fort côté français avec le Musée de Pontarlier, il n'en va pas de même côté suisse. Grâce à la Maison de l'Absinthe, les petits producteurs suisses bénéficieront d'un organe de liaison professionnel, ainsi que d'un pôle d'accueil permanent.

Tourisme Neuchâtelois

Tourisme neuchâtelois est l'association faitière qui assure la promotion et l'accueil touristiques à l'échelle cantonale. En collaboration avec les offices du tourisme des régions voisines, Tourisme neuchâtelois a récemment fondé la plus grande des régions touristiques suisses, la Destination Jura-3 Lacs.

L'absinthe est une thématique forte et porteuse, qui permettra au Val-de-Travers d'occuper une place de choix dans ce contexte nouveau. Le thème de l'absinthe est en effet un "best of" de l'offre touristique à l'échelle de l'Arc jurassien !

Val-de-Travers, le 17 juin 2011

LE CONSEIL COMMUNAL